

Les stigmates de François : Les sources

*François : un nouveau Christ. La représentation des stigmates qui vient à l'esprit est celle des cinq plaies du Christ imprimées dans la chair de François par l'intermédiaire du Christ. C'est l'image donnée par saint Bonaventure dans sa « *Legenda maior* » et surtout quelques dizaines d'années après lui par Giotto sur les murs de la basilique supérieure d'Assise. Si c'est cette image qui a traversé les siècles jusqu'à nous, et qui a contribué à faire de François non seulement un serviteur, un apôtre ou un suiveur du Christ, mais un autre Christ, elle ne s'est cependant pas imposée de suite après la mort du saint.*

Le récit d'Elie à la mort de François

François meurt dans la nuit du 3 au 4 octobre 1226. Quelques jours plus tard, frère Elie, qui était alors vicaire général de l'ordre, adresse à tous les frères une lettre les informant de la disparition du fondateur ; cette lettre est le premier document qui mentionne le *miracle nouveau* des stigmates. En voici un extrait :

« (...) Je vous annonce une grande joie et une nouveauté en matière de miracle. On n'a jamais entendu parler dans le monde d'un tel signe, sauf en la personne du Fils de Dieu, le Christ Seigneur. Peu de temps avant sa mort, notre frère et père apparut crucifié, portant dans son corps cinq plaies qui sont vraiment les stigmates du Christ. En effet, ses mains et ses pieds eurent comme des perforations des clous, percées de chaque côté, conservant des cicatrices et montrant la noirceur des clous. Quant à son côté, il apparut percé par une lance et laissa souvent évaporer du sang » (trad. réd.).

Elie est le premier à employer les mots de *stigmates du Christ*. Il adapte pour François le verset dans lequel Paul dit qu'il porte dans son corps les stigmates de Jésus. Mais s'il souligne avec un certain sensationnalisme la nouveauté de ce « signe », il ne dit pas quand ni où ni dans quelles circonstances il s'est produit.

L'annonce faite par Elie a dû avoir un grand retentissement, tant le *miracle d'un type nouveau* pouvait sembler incroyable. Toutefois, les deux bulles de Grégoire IX de juillet et de fin 1228, si elles proclament bien la reconnaissance de la sainteté de François et les miracles qu'il a accomplis, ne soufflent mot des stigmates. C'est dire que le sujet devait être considéré comme brûlant par le pontife, au demeurant ancien cardinal protecteur de l'ordre sous son nom d'Hugolin et à ce titre ami de longue date de François.

Le récit de Thomas de Celano peu après la canonisation (fin 1228-début 1229)

Pour sa part, dans la *Vita prima*, biographie que Grégoire IX lui avait commandée et qu'il a fini de rédiger quelques mois après la canonisation de François, Thomas de Celano ne passe pas l'événement sous silence. Il raconte deux fois le miracle des stigmates : une première fois sur l'Alverne, et la seconde fois lors de l'exposition de la dépouille de François ; voyons successivement ces récits :

« Comme il séjournait dans un ermitage qui tire son nom d'Alverne du lieu où il se situe, deux ans avant de rendre l'âme au ciel, il vit dans une vision de Dieu un homme ayant six ailes comme un séraphin, qui se tenait au-dessus de lui, les mains étendues et les pieds réunis, fixés à une croix. Deux ailes s'élevaient au-dessus de sa tête, deux étaient déployées pour voler, deux enfin voilaient tout le corps. Voyant cela, le bienheureux serviteur du Très-Haut était rempli d'un extrême étonnement ; mais de quoi cette vision voulait l'avertir, il ne le savait. Sa joie aussi était extrême et il était rempli d'une très vive allégresse devant le regard de bonté et de grâce par lequel il se voyait considéré par le séraphin dont la beauté était absolument incroyable. Mais le fixement à la croix et la violence de ce qu'il souffrait le détournaient de terreur. Ainsi se leva-t-il, pour ainsi dire triste et gai ; la joie et la douleur alternaient en lui. Troublé, il réfléchissait à ce que cette vision pouvait désigner et son esprit se tourmentait beaucoup à en saisir la signification.

Comme il n'en percevait rien clairement par l'intellect et que la nouveauté de cette vision s'installait fortement en son cœur commencèrent à apparaître dans ces mains et ses pieds les marques de clous, comme il avait vu peu auparavant en l'homme crucifié au-dessus de lui.

Ses mains et ses pieds semblaient transpercés au beau milieu par des clous : les têtes de clous apparaissaient à l'intérieur des mains et sur le dessus des pieds, tandis que leurs pointes ressortaient du côté opposé. Ces signes étaient en effet ronds à l'intérieur des mains, oblongs à l'extérieur et une excroissance de chair apparaissait et semblait être le sommet tordu et martelé des clous, qui dépassaient du reste de la chair. Les marques des clous étaient pareillement imprimées sur les pieds et faisaient saillies sur le reste de la chair. Le côté droit aussi était comme transpercé d'une lance par une blessure cicatrisée ; souvent son côté répandait du sang, si bien que sa tunique était fréquemment trempée d'un sang sacré, ainsi que ses caleçons. Hélas, ils sont peu nombreux ceux qui ont mérité d'apercevoir la blessure sacrée du côté, tant que vivait le serviteur crucifié du Seigneur crucifié ! Mais heureux Elie qui a mérité de la voir en quelque manière tant que le saint vivait ; mais non moins heureux Rufin (réd. : le cousin de Claire) qui l'a touchée de ses propres mains. En effet, une fois que ce frère Rufin avait introduit sa main sur le sein de l'homme très saint pour le gratter, sa main, comme il arrive souvent, glissa vers le côté droit et il lui advint de toucher cette précieuse cicatrice. A son contact, le saint de Dieu eu une grande douleur et, repoussant de lui cette main, il s'écria que le Seigneur l'épargne. Il faisait en effet tous ses efforts pour cacher cela aux étrangers, mettait toute sa prudence à le dissimuler à ses proches, à tel point que les frères de son entourage et ses disciples les plus dévoués l'ignorèrent pendant longtemps. Même si le serviteur et ami du Très-Haut se voyait orné de perles si grandes et de telle sorte, pareilles à des pierres très précieuses, s'il se voyait décoré d'une façon étonnante qui dépasse tous les hommes en gloire et en honneur, pourtant il n'est pas devenu vain en son cœur et n'a pas cherché à tirer profit de cela pour complaire à quelqu'un par appétit de vaine gloire ; mais de peur que la faveur des hommes ne lui dérobe la grâce qui lui avait été donnée, par tous les moyens qu'il pouvait il s'efforçait de cacher ces plaies.

(...) (...) Car jamais ils (les frères qui pleurent François après sa mort) n'avaient entendu ni lu dans les textes ce qui se manifestait à leurs yeux et qu'on n'aurait à peine pu les persuader si cela n'était prouvé par un témoignage aussi évident. En vérité, le modèle de la croix et de la passion de l'Agneau immaculé, qui a lavé les crimes du monde, rejaillissaient en lui en ce qu'il semblait qu'on venait presque de le déposer de la croix (...)

Comme, aux regards de tous, il resplendissait d'une si étonnante beauté et que sa chair était devenue plus blanche, il était étonnant d'apercevoir au milieu de ses mains et de ses pieds non pas la piqûre des clous, mais les clous eux-mêmes formés à partir de sa chair (*non clavorum quidem puncturas, sed ipsos clavos ex eius carne compositos*) et qui conservaient la noirceur du fer, ainsi que le côté droit rougi de sang (...). »

Les historiens s'accordent à dire que la description si précise donnée par Thomas de Celano de ce que, à la suite d'Elie, il a nommé *stigmata* est très certainement véridique. Trop de témoins avaient vu le corps de François avant sa mort, quand celui-ci était étendu *nu sur la terre nue*, puis après sa mort, quand sa dépouille avait été exposée, pour que le biographe ait pu s'écarter de la vérité en décrivant le phénomène physique constaté sur le corps du saint. En revanche, Thomas de Celano ne cache pas qu'il n'a pas d'élément pour conter la manière dont les stigmates vinrent à François. Peut-être le témoignage de frère Léon l'inspira-t-il ?

Quoi qu'il en soit, il faut remarquer que son récit se démarque de celui d'Elie sur un point : pour Thomas, il ne s'agissait pas de cicatrices ni de trous, mais d'excroissances de chair. La différence peut paraître mineure. D'après André Vauchez, elle est fondamentale : en effet, la version d'Elie suggérait une identification, qui pouvait alors paraître bien audacieuse, de la vie de François au destin du Christ ; en soulignant que les pointes des clous étaient tournées vers l'extérieur et que leurs têtes se trouvaient sur le côté intérieur des mains et des pieds, Thomas maintient entre l'image et le modèle une distance. Pour Chiara Frugoni, si cette différence est capitale, c'est qu'elle implique que, selon le premier biographe, les blessures ne sont pas infligées de l'extérieur, donc par une intervention divine, mais de l'intérieur du corps du saint : François n'a pas reçu les plaies *du* Christ, mais *comme s'il* s'était trouvé pendu *avec* le Christ. Elle en déduit que ces clous de chair sont une manifestation intérieure de la souffrance du saint, *exclusivement spirituelle*.

Il n'est pas indifférent que, dans son récit, Thomas insiste sur le fait qu'il y a eu deux moments distincts : une vision de l'être angélique puis, dans un second temps, l'apparition des stigmates, cette apparition étant déclenchée – de l'intérieur - par l'installation de la vision dans le cœur de François. Le séraphin n'adresse à François aucune parole. Il se laisse simplement voir dans un face à face qui donne au *Poverello* d'éprouver à la fois, et de manière extrême, joie et compassion.

Si, dans sa biographie du saint, Thomas de Celano a l'intuition d'un François *homme nouveau, d'un autre siècle, un nouvel évangéliste, placé – par le Père - parmi les esprits supracélestes, dans un ordre supérieur et plus proche de lui*, il ne confond pas serviteur et seigneur (pour reprendre l'expression de Jacques Dalarun dans son Introduction à : Thomas de Celano, Les Vies de saint François d'Assise, Paris 2009).

Le récit de frère Léon

(date inconnue, mais peut-être aux alentours de 1250)

C'est au confesseur et fidèle compagnon de François, frère Léon, que l'on doit un récit détaillé de l'événement. Sur un petit parchemin qui contient deux textes de la main même de François (la magnifique prière des *Louanges de Dieu* et la *Bénédiction à frère Léon*), Léon a ajouté ce commentaire :

« Deux ans avant sa mort, le bienheureux François fit un carême au lieu de l'Alverne, en l'honneur de la bienheureuse Vierge mère de Dieu et du bienheureux archange Michel, depuis la fête de l'Assomption de la Vierge jusqu'à la fête de la saint Michel de septembre. Et la main du Seigneur se posa sur lui. Après la vision et le discours du séraphin et l'impression des stigmates dans son corps, il composa ces louanges qui sont écrites de l'autre côté de ce petit morceau de parchemin, il les écrivit de sa propre main pour rendre grâce à Dieu du bienfait qui lui avait été accordé ».

Dans sa *Vita secunda*, seconde biographie qui a été approuvée en 1247, Thomas précise les circonstances de la rédaction par François de ces deux autographes célèbres : comme Léon, qui était sur l'Alverne avec François, était en proie à une crise spirituelle et qu'il souhaitait pour sa consolation, sans oser le demander, que son compagnon lui copie un passage de la Bible qu'il puisse garder sur lui, François, qui venait de recevoir l'impression des stigmates, lui dit spontanément : « Apporte-moi une feuille et de l'encre, car je veux écrire les paroles du Seigneur et les louanges que j'ai méditées en mon cœur ». Sur ce, il écrivit les *Louanges de Dieu*, puis au verso une bénédiction pour Léon directement inspirée du livre des Nombres.

Les historiens ne savent pas quand Léon a ajouté ces quelques lignes sur le billet que François lui a écrit. Il ne s'agissait pas pour lui de rafraîchir sa mémoire (car comment aurait-il pu oublier ce carême de 1224 ?), mais vraisemblablement de laisser à la postérité une trace écrite de l'expérience spirituelle radicale vécue par François sur l'Alverne. Certes, le récit de Léon diffère de celui de Thomas de Celano en ce sens qu'il mentionne un séraphin seul (et non pas un homme, ni a fortiori le Christ) et d'un séraphin que non seulement François voit, mais aussi qui lui parle. Le lien avec le crucifix de Saint-Damien, qui a parlé au *Poverello* quand celui-ci, au début de sa conversion, méditait sur les souffrances du Crucifié, est évident. A cet égard, n'est-il pas remarquable qu'à l'occasion de chacun de ces deux moments intenses et décisifs, d'épreuves traversées avec le Fils, François a composé une prière allant droit au Père : la *Prière devant le crucifix* et les *Louanges à Dieu* ?

Le récit de Bonaventure dans la *Legenda maior* (1263)

En apparence, Bonaventure ne s'écarte guère de ses prédécesseurs. En apparence seulement, car il ose sur le fond ce que ceux-ci n'avaient pas osé : la figure qui descend vers François, d'un vol rapide, est certes un séraphin ; puis un homme crucifié apparaît entre ses ailes ; on comprend, car son nom est prononcé, qu'il s'agit du Christ en personne; en outre, c'est la vision de celui-ci qui imprime les stigmates dans la chair de François; enfin, François ne garde pas le secret sur ce qui lui est arrivé, mais s'en ouvre auprès des compagnons qui l'entourent, en précisant notamment que celui qui lui était apparu lui avait révélé des secrets qu'il ne devait confier à personne tant qu'il vivrait. Ce faisant, Bonaventure renoue avec le récit de Léon (lorsque celui-ci évoque un discours du séraphin) et il *crée* des témoins qui n'avaient jamais été mentionnés auparavant. Surtout, il assimile François à *Celui qui a voulu être crucifié par excès d'amour*. C'est que Bonaventure donne aux stigmates une portée extraordinaire : il s'agit véritablement d'un *sceau* par lequel Dieu authentifie le genre de vie adopté par l'ordre des frères mineurs et confère à son bénéficiaire *la victoire sur tous ses adversaires*. Comme le relève André Vauchez, les stigmates sont la clé de voûte de l'argumentation que Bonaventure oppose aux rivaux ou aux détracteurs de l'ordre (dominicains, clergé séculier et docteurs de l'Université de Paris).

C'est pourquoi il est important pour lui de convoquer dans son récit de nombreux témoins, et des plus dignes de foi. Il s'agit de convaincre les sceptiques, aussi bien au sein de l'ordre qu'à l'extérieur. La papauté va y contribuer, ou du moins essayer. Ainsi, après avoir eu des doutes, dissipés par un songe selon Bonaventure, Grégoire IX promulgue une bulle en 1237 dans laquelle il se porte personnellement garant de la véracité de la stigmatisation ; par la suite, ce ne sont pas moins de neuf bulles papales qui seront rendues de 1237 à 1291 pour dénoncer ceux qui nient les stigmates et prononcer contre eux de sévères peines. Parmi ces papes, Alexandre IV a même affirmé en 1255 qu'à l'époque où il était jeune cardinal, il avait eu l'occasion de voir les cinq plaies.

Et après ? une sacralisation des stigmates

François d'Assise n'aurait certainement jamais pensé que l'expérience de désappropriation totale qu'il avait vécue sur l'Alverne serait fêtée. Or, dès 1337, c'est bien la fête des saints stigmates qui a fait son apparition dans la liturgie de l'ordre. Lui dont toute la vie a été de *suivre la trace du Seigneur Dieu et sa pauvreté* pour reprendre le conseil du *Billet à frère Léon* aurait été profondément choqué s'il avait su qu'au XIVe siècle on dirait de lui qu'il était *comme un autre Christ donné au monde*, qu'un traité lui serait consacré intitulé *De la conformité de François au Christ* et que l'un de ses frères mineurs serait jugé et condamné pour avoir osé dire, en 1361, que *de ce saint on fait un nouveau Dieu*.

Fabienne